

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30422**

### Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Monteur chaussure option soudé ou cousu

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi et la formation professionnelle (CPNEFP) de l'industrie de la chaussure - Fédération française de la chaussure (FFC)	Déléguée Générale

### Niveau et/ou domaine d'activité

#### Convention(s) :

3163 - Industrie de la chaussure et des articles chaussants

#### Code(s) NSF :

243s Tannage des peaux, fabrication de chaussures, articles de vêtements en peau

#### Formacode(s) :

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Monteur chaussure option soudé ou cousu réalise des opérations de montage en série de chaussures, selon un procédé adapté au modèle (soudé, cousu) et au moyen de différentes machines d'assemblage spécifiques au secteur de la chaussure. Il/elle intervient selon les règles de sécurité et connaît les impératifs techniques et économiques de production. Il/elle exécute les activités suivantes :

- Exploitation des données techniques pour la réalisation des opérations de montage de chaussures
- Préparation et entretien du poste de travail et du matériel de montage spécifique à la chaussure
- Montages des chaussures, réalisation des finitions, contrôle du travail réalisé

Le titulaire de la certification est capable de :

- Lire et exploiter des données techniques caractérisant une chaussure
- Organiser le poste de travail
- Alimenter, préparer, programmer et assurer la maintenance de premier niveau des machines conduites
- Réaliser une partie des opérations de fabrication
- Effectuer un contrôle qualité en cours et final
- Communiquer et ou informer oralement ou par écrit sur l'avancement de son travail

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le secteur d'activité concerné est celui des industries françaises de la chaussure.

Les emplois occupés peuvent être :

- Cardeur(se) verreur(se),
- Cordonnier(e) industriel(le),
- Couseur(se) de part en part ou blake ,
- Couseur(se) de trépointes,
- Couseur(se) petit point en chaussures,
- Fraiseur(se) cuir Monteur(se) à la pointe,
- Monteur(se) bout,
- Opérateur(rice) d'assemblage - montage,
- Ouvrier(e) d'assemblage-finissage

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

H2401 : Assemblage - montage d'articles en cuirs, peaux

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Après un parcours de formation

A l'issue de cette étape, la certification s'appuie sur une évaluation en 4 étapes mises en œuvre par un binôme (organisme habilité et référent d'entreprise) :

- Rédaction d'un livret du candidat
- Questionnaire technique
- Observation au poste (réelle ou simulée)
- Entretien individuel

Le dossier du candidat est présenté au jury national lorsque toutes les composantes de la certification sont acquises. Le dossier du candidat est examiné par le jury pour validation et attribution du CQP.

Par Validation des acquis de l'expérience

- Etape de recevabilité de la demande du candidat : un an d'expérience exigée
- Dossier de valorisation de l'expérience

Accompagnement du candidat à la rédaction du dossier VAE

- Analyse du dossier par le comité technique territorial

Entretien individuel avec le comité technique territorial

- propositions du comité technique territorial, destinées au jury national, sur les capacités acquises du candidatet/ou celles restant à

acquérir. il fait des préconisations en cas de validation partielle

- le dossier complet du candidat est adressé au jury national pour examen. Le jury délibère et décide de la validation ou non des différents capacités. Le président décide de l'attribution partielle ou totale du CQP
- les composantes de la certification sont capitalisables, indépendantes les unes des autres et pouvant être obtenues dans n'importe quel ordre. La certification est délivrée dès lors que toutes les composantes qui la constituent sont obtenues.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Un jury national composé de 6 personnes, dont 50% sont des représentants d'employeurs et 50% des représentants de salariés. Le président de jury est désigné par l'ensemble des présents lors de chaque jury. Le jury formule un avis d'attribution totale ou partielle au vu de la synthèse des évaluations.
En contrat de professionnalisation	X	Mêmes modalités de jury que précédemment
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2013	X	Mêmes modalités de jury que précédemment

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 09 avril 2018 publié au Journal Officiel du 17 avril 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé "Certificat de qualification professionnelle Monteur chaussure option soudé ou cousu" avec effet du 05 mars 2018, jusqu'au 17 avril 2023.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

Arrêté du 22 janvier 2013 publié au Journal Officiel du 05 mars 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé Certificat de qualification professionnelle Opérateur(trice) de fabrication chaussure avec effet au 05 mars 2013, jusqu'au 05 mars 2018.

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

##### Autres sources d'information :

[www.opcalia.com](http://www.opcalia.com)  
[www.observatoiremodetextilescuirs.com](http://www.observatoiremodetextilescuirs.com)  
[www.chaussuredefrance.com](http://www.chaussuredefrance.com)  
FFC  
[Site observatoire textiles-Mode-Cuirs](http://Site_observatoire_textiles-Mode-Cuirs)

##### Lieu(x) de certification :

Commission paritaire nationale de l'emploi et la formation professionnelle (CPNEFP) de l'industrie de la chaussure - Fédération française de la chaussure (FFC) : Île-de-France - Paris ( 75) [Paris]

Fédération Française de la Chaussure et des articles chaussants (FFC)  
51 rue Miromesnil  
75008 Paris

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Le Centre Technique du Cuir (CTC) - [www.ctc.fr](http://www.ctc.fr)

##### Historique de la certification :

Ancien nom de la certification : Opérateur(trice) de fabrication Chaussure

**Certification précédente :** Opérateur(trice) de fabrication chaussure